



PLANÈTE URGENCE

VOLONTARIAT & DEVELOPPEMENT

| GROUPE SOS |

RECU FISCAL POUR DON

Article 238 bis du Code Général des Impôts

Planète Urgence

15 rue de la Fontaine au Roi
75011 Paris

Oeuvre ou organisme d'intérêt général

Objet : Participer à des actions permettant l'implication de la société civile dans les efforts de la solidarité et du développement international.

N° d'ordre de reçu : HA-PLU-07012022-000009

Donateur :

Numéro de donateur : 8221558
Société : DIGIXA SAS
6 RUE VEDRINES
59510 HEM

Bénéficiaire :

Planète Urgence reconnaît avoir reçu, au titre des versements ouvrant droit à une réduction d'impôt, la somme de : *** 513,00 Euros ***

Date du don 07/01/2022 13:28:00

Forme du don : Don manuel

Nature du don : Numéraire

Mode de versement : Carte bancaire

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du Code Général des Impôts.
Entreprise : L'ensemble des versements à Planète Urgence permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du Montant de ces versements, pris dans la limite de 5 / 1000 du C.A. H.T. de l'entreprise. Au-delà de 5 / 1000 ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable.

Bordeaux, le 07/01/2022 13:28:00

Amandine Hersant
Directrice Générale

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Pour exercer vos droits, il vous suffit de nous adresser votre demande par mail à l'adresse donnees@helloasso.com. Ces informations sont réservées à l'usage exclusif de Planète Urgence